# *Recrutement d’un(e) Chargé(e) de mission pour la coopération transfrontalière*

## Contexte territorial

**Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut (F) et le Parc naturel des Plaines de l’Escaut (B) forment le territoire du Parc naturel européen plaines Scarpe-Escaut.** La coopération transfrontalière entre les deux territoires a commencé dès 1983 et s’est renforcée au travers de plusieurs programmes Interreg, de nombreuses actions et une convergence de leurs documents stratégiques. Elle a abouti en 2021 à la création d’un Groupement européen de coopération territoriale : le Parc naturel Européen des plaines Scarpe-Escaut. Cette histoire particulière fait du Parc naturel européen un territoire considéré à l’avant-garde pour la coopération transfrontalière.

Le **Parc naturel européen** est un territoire de 55 communes françaises et 7 entités communales wallonnes (72 villages), 945 km2 hectares et 300 000 habitants. Bien connecté, il bénéficie du dynamisme de grands centres urbains que sont les métropoles de Lille et Valencienne côté français ainsi que Tournai et Mons côté belge.

Le Parc naturel des Plaines de l’Escaut fait partie des 12 Parcs naturels de Wallonie. Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, fait partie des 58 parcs naturels régionaux de France.

## Missions et objectifs du poste

L’objectif de la mission est de pérenniser l’organisation politique et technique du Parc naturel européen plaines Scarpe-Escaut autour d’une démarche multi-partenariale. Territoire d’expérimentation, le Parc naturel européen propose différentes façons de faire de la coopération. Il se veut à l’écoute des fluctuations de nos territoires pour mieux accompagner l’adaptabilité des milieux et des personnes.

Le (la) chargé(e) de mission coopération transfrontalière sera chargé(e) d’assurer la mise en œuvre, le suivi et l’animation de la stratégie transfrontalière. Il (elle) développera les liens avec les acteurs du territoire et les Parcs.

## Missions principales

Il s’agit de décliner la stratégie de coopération transfrontalière autour de quatre missions principales :

## Faire rayonner les actions transfrontalières portées par les deux parcs​ naturels.

* Valoriser les activités à dimension transfrontalière réalisées par les parcs au travers de différents canaux (site internet du GECT, réseaux partenaires…) ;
* Coordonner la création d’outils de communication communs aux deux parcs (en lien avec les équipes communication des deux parcs : veiller à la bonne utilisation de la charte graphique PnEPSE, suivre la diffusion sur chaque territoire…) ;
* Coordonner la promotion croisée des événements sur chaque territoire (assurer le suivi avec les équipes communication de chaque parc).
* **Faciliter le rapprochement d’acteurs franco-belges (institutionnels et techniques) sur des sujets à fort enjeu transfrontalier​.**
* Organiser des temps de concertation politique avec les élus des deux parcs naturels (assemblées générales, bureaux transfrontaliers) ;
* Organiser des temps d’interconnaissance commune avec les acteurs français et belges (séminaires et ateliers d’échanges sur une problématique territoriale identifiée, visites de terrain) ;
* Faciliter et coordonner l’émergence de projets transfrontaliers multi-acteurs (participer à l’écriture, organiser les réunions préparatoires, assurer le suivi du préprojet au dépôt de la candidature).
* **Partager les enjeux propres au territoire transfrontalier dans les réseaux nationaux, régionaux et européens.**
* Participer aux événements des partenaires de la coopération (Fédérations des Parcs naturels, acteurs du transfrontalier à différents niveaux etc.) ;
* Co-organiser la gouvernance multi-niveaux (réseaux des GECT européens et notamment franco-belges) ;
* S’affirmer comme porte-voix des enjeux locaux à échelle nationale et européenne (veille et plaidoyer en lien avec le transfrontalier, les aires protégées et l’international - relecture et contribution aux prises de décision, écriture de projets) ;
* Partager les bonnes pratiques du GECT et du territoire transfrontalier (échanges d’expériences et faire remonter les informations du terrain lors de webinaires, d’événements, de rencontres etc.).
* **Participer plus globalement à la vie des deux parcs naturels.**
* Assurer un suivi des activités à dimension transfrontalière et projets européens mis en œuvre par les parcs naturels.
* Participer à la révision de la Charte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et du Plan de gestion du Parc naturel des Plaines de l’Escaut.
* Adopter une posture de facilitateur sur l’organisation interne, de soutien ou être force de proposition pour développer les actions des parcs en transfrontalier.

## Profil requis et aptitudes

**Formation :**

* Niveau master, formation attendue dans le domaine de l’administration publique, l’animation territoriale, la gestion des espaces naturels et/ou ruraux ou toutes autres formations et expériences probantes en la matière. Une expérience auprès d’élus serait un plus.
* Connaissances des institutions françaises et/ou wallonnes
* Compétences appliquées en gestion de projets (européens notamment)
* Maîtrise de l’anglais
* Connaissance en informatique (logiciels bureautique (Word, Excel, Power point, environnement Teams)
* Nécessité du permis B

**Aptitudes personnelles :**

* Aptitude et expériences à l’animation d’équipe
* Sens des relations humaines et aisance relationnelle
* Sens de l’organisation du travail, méthode et rigueur
* Capacités de synthèse, d’analyse et de rédaction
* Ouverture d’esprit, créativité
* Grande capacité d’adaptation
* Esprit d’initiative, force de propositions, capacité à résoudre des problèmes

**Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles**

**Le (la) chargé(e) de mission transfrontalier(ère) effectuera sa mission sous l’autorité hiérarchique de la direction du GECT PnEPSE.**

Par ailleurs, il (elle) est appelé(e), au titre de sa mission, à conduire ses travaux en collaboration étroite avec les élus et les équipes techniques des deux parcs, et à avoir des relations et échanges avec de nombreux acteurs et élus du territoire ainsi qu’avec des interlocuteurs régionaux, départementaux et nationaux de France et de Belgique, ainsi qu’à un niveau international (réseau de la Fédération Europarc).

**Statut, conditions et prise de poste**

Poste à temps complet. Contractuel à durée indéterminée (droit belge).

Le poste sera basé au siège des 2 parcs naturels, à savoir à SAINT-AMAND-LES-EAUX (France), 357 rue Notre Dame d’Amour et à BON-SECOURS (Belgique), Rue des Sapins 31.

Moyens mis à disposition : ordinateur et téléphone portables, véhicule de service sur réservation.

## *Date limite de dépôt des candidatures aux Parcs naturels : 12 janvier 2024*

*Les candidatures à ce poste (une lettre de motivation circonstanciée et un CV complet) sont à adresser par courrier ou courriel à l’une des adresses suivantes :*

A.I.S.B.L.\* Parc naturel européen Plaines Scarpe-Escaut constitué en Groupement Européen de Coopération Territoriale

www.plaines-scarpe-escaut.eu

Siège et antenne opérationnelle Antenne opérationnelle

**Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut** **Maison du Parc naturel Régional Scarpe-Escaut**

31, rue des Sapins - B7603 Bon-Secours 357, rue notre Dame d'Amour - F59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél. : +32 69 77 98 70 Tél.: +33 3 27 19 19 70

Courriel : info@pnpe.be courriel: contact@pnr-scarpe-escaut.fr

www.plainesdelescaut.be www.pnr-scarpe-escaut.fr

*\* Association internationale sans but lucratif*